

Discours de Jean-Marie CARRIER
Député provincial aux Affaires sociales et Hospitalières
Formation CCCA – Saint-Hubert – 18 mai 2009

Mesdames, Messieurs,
Bonjour à tous.

Je souhaite tout d'abord, au nom du Collège provincial et au nom du Département des Affaires sociales et hospitalières dont j'assume la responsabilité, vous remercier de votre présence ici aujourd'hui.

Un merci tout particulier à Christie MORREALE, Conseillère au cabinet du Ministre, et à Philippe COURARD.

Cette journée de formation s'inscrit dans la réflexion qui est menée depuis plusieurs années au sein de mon Département à propos de la personne âgée et de son implication dans la société. Cette réflexion avait d'ailleurs donné naissance, en 2006, au Conseil Consultatif Provincial des Aînés, soutenu déjà à l'époque par vous Monsieur le Ministre. Pour rappel, ce Conseil Consultatif est constituée notamment d'une sous-commission qui est chargée de remettre un avis dans le cadre de la bourse « Bien vieillir en province de Luxembourg », bourse de 10.000€ qui vise à soutenir des projets innovants à destination des aînés.

Dans le cadre de cet appel à projets, le Centre d'Information et d'Education Populaire du Luxembourg (CIEP) en partenariat avec le Centre d'Education Permanente et de Promotion Sociale des Travailleurs (CEPPST) a rentré, en 2008, un projet visant à organiser une journée de réflexion et de formation à destination des membres des différents Conseils Consultatifs Communaux des Aînés.

Mon Département a alors décidé de s'associer à cette démarche et, en parfait accord avec les deux organisations, de se charger de la préparation de cette journée.

Ceci est important pour nous car les CCCA sont chargés d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux.

Cette démarche a pour objectif de stimuler la participation des aînés à la vie politique locale, de leur donner la parole, d'écouter leurs avis, de connaître leurs besoins, de construire un dialogue intergénérationnel, etc.

Nous soulignons l'importance d'offrir aux différents CCCA un temps d'accompagnement et de formation pour leur permettre d'assurer au mieux leur mandat.

Cette journée de formation va vous permettre de mieux vous éclairer sur le fonctionnement d'un CCCA, d'échanger vos expériences mais aussi d'envisager des perspectives d'avenir.

Pour nous aider dans l'organisation de cette journée, nous avons reçu le soutien financier de l'ASBL Luxembourg 2010.

Le Conseil Consultatif Provincial des Aînés a son rôle à jouer en la matière et il pourrait mettre en place une commission à destination des Conseils Consultatifs Communaux des Aînés.

Celle-ci aurait pour objectif d'être un organe de concertation pour les différents CCCA mais aussi un lieu où circulerait l'information et où l'échange sur les bonnes pratiques serait possible.

Nous aurons certainement l'occasion d'en reparler.

Je vous remercie de votre attention et je cède maintenant la parole à Monsieur le Ministre Philippe COURARD.